

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



**Séance publique du 27 septembre 2021**

Date de l'annonce publique : 17/09/2021

Date de la convocation des conseillers : 17/09/2021

## Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; KLINSKI, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	Néant.	
Procuration	Néant.	
Absences	Néant.	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	13
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	0
	Quorum suivant l'article 2 de la loi du 24 juin 2020	7

Référence	CC.2021-9-27 - 3.0
Point de l'ordre du jour	3.0
Objet	<b>Compromis relatif à la cession de terrains à l'Etat dans l'intérêt de la mise à 3 voies de l'autoroute A3.</b>

### Le conseil communal,

Vu le compromis relatif à la cession à l'Etat de six (6) parcelles ou parties de parcelles d'une contenance totale de 250,82 ares environ moyennant le prix de 125.410 € pour cause d'utilité publique dans l'intérêt de la mise à 2x3 voies de l'autoroute A3 (Lot A, Tronçon Croix de Gasperich - Echangeur de Livange) ;

Vu l'article 1/650/261100/99001 du budget communal ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver le compromis, signé le 16 septembre 2021, relatif à la cession à l'Etat de six (6) parcelles ou parties de parcelles pour cause d'utilité publique dans l'intérêt de la mise à 2x3 voies de l'autoroute A3.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le jeudi 30 septembre 2021

Le bourgmestre,



Le secrétaire,

